



Agriculture et Promotion des circuits courts alimentaires

L'appel à projet du GAL Pays des Tiges et Chavées

Le GAL Pays des tiges et chavées est une asbl active sur les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey. L'objectif du GAL est de répondre de manière durable aux besoins du territoire à travers des projets concrets et le soutien à des initiatives locales. Le GAL est actif sur différentes thématiques telles que le logement, les énergies renouvelables, le tourisme, la filière bois, l'agriculture encore l'action sociale.

Dans le cadre de sa programmation 2014-2020, le GAL souhaite soutenir des actions concrètes promouvant la production alimentaire locale et la commercialisation en circuits courts. D'ici à 2020, un appel à projets « Circuits courts » est donc lancé tous les semestres afin de sélectionner des projets pertinents et concrets.

Vous avez une idée ?! Vous trouverez dans ce document toutes les informations relatives à l'appel à projet : les critères de sélection, le soutien proposé par le GAL et les modalités pratiques de candidature.

Critères de participation et de sélection

Cet appel à projet s'adresse à toute personne, physique ou morale, résidant sur le territoire du GAL Pays des Tiges et Chavée (communes d'Assesse, Gesves et Ohey). Les projets présentés, naissants ou ayant déjà émergés, devront remplir les conditions suivantes :

- Les projets sont directement en lien avec les **circuits courts alimentaires**.
- Ils **favorisent la commercialisation** des produits locaux sur le territoire du GAL et ses environs.
- Ils permettent de renforcer la dynamique collaborative entre producteurs. Les projets doivent nécessairement avoir des **retombées positives pour plusieurs producteurs** du territoire.

Les propositions reçues seront analysées par un jury. Une attention particulière sera portée aux critères suivants :

- Implication de plusieurs producteurs
- Implication de consommateurs
- Pertinence et innovation pour le territoire
- Pérennité et autonomie à long terme vis-à-vis du GAL
- Transcommunalité





Les aides proposées par le GAL

Le soutien proposé par le GAL est d'ordre :

- **Technique et méthodologique** via un accompagnement pour la mise en œuvre du projet ou le montage de dossiers et documents divers.
- **Financier** avec un apport pouvant aller jusqu'à 2000€ par projet. Sont éligibles les frais liés à la mise en œuvre des projets, à leur communication ou à des investissements mineurs. Les frais de personnel ne sont quant à eux pas éligibles. Toute dépense devra faire l'objet d'un justificatif (facture, ticket de caisse,...).
- **Promotionnel et communicationnel** pour faciliter les liens entre les porteurs de projets et les différents publics cibles ou intervenants.

Le montant de l'aide financière sera évalué et fixé avec le GAL et les porteurs de projets au début de l'action, sur base d'une proposition faite lors de l'inscription.

Modalités pratiques d'inscription :

Cet appel porte sur toute la durée de la programmation du GAL 2014-2020. Vous pouvez nous envoyer votre candidature tout au long de cette période. Chaque année, nous analyserons les projets deux fois par an, en automne et au printemps.

Nous vous invitons à compléter le dossier de candidature joint et à le renvoyer par mail ou par courrier au GAL (coordonnées ci-dessous) pour le **21 mars 2018**.

Suite à votre inscription, si le projet est retenu par le jury, une rencontre sera organisée pour établir ensemble les termes de notre partenariat. Si jamais votre projet ne satisfait pas aux critères, il sera tout à fait possible de vous représenter plus tard. Dans ce cas, nous évaluerons avec vous les points à revoir.

Tout au long de sa programmation, le GAL soutiendra de l'ordre de 5 projets « Circuits courts ».





Pour toute information :

N'hésitez pas à nous communiquer vos idées de projet ou vos interrogations sur cet appel !

Valérie Grandjean

Chargée de mission agriculture

valerie.grandjean@tiges-chavees.be

083/670 347

GAL Pays des tiges et chavées

9D, rue de la Pichelotte

5340 Gesves

www.tiges-chavees.be

<https://www.facebook.com/gal.tigeschavees>

Merci pour votre intérêt et votre participation !



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohéy.